

5) Organisation du Temps de Travail :

A. Pôle Solidarité Citoyenneté Culture – Direction Solidarité Santé – Direction Santé Publique Handicap – Service Santé Enfance : Actualisation de l'Organisation du Temps de Travail (avis) ;

Nous tenons à remercier la responsable du service santé enfance pour la qualité des échanges lors de la présentation du dossier mais également pour les réponses apportées à nos interrogations à l'issue de cette rencontre.

Oui, la Ville de Rennes investit dans la santé de la petite enfance sur son territoire. Oui, c'est à souligner et nous apprécierons les futures rencontres sur le sujet avec la Direction Santé Publique Handicap qui ne manqueront pas de nous être proposées. Oui, le Covid et les périodes de confinement ont complètement bousculé le rapport de la petite enfance au monde réel qui l'entoure. Oui, la multiplication de la sollicitation des écrans dès le plus jeune âge affecte les relations à l'autre. De ce fait et de nombreux autres, les sollicitations du Service Santé Enfance progressent.

Nous sommes admiratifs du territoire que ce service couvre avec un nombre d'agents pas pléthorique.

Nous sommes par contre surpris de la classification des postes de psychologues et d'infirmières. Pouvez-vous nous en dire plus, s'il vous plaît ?

Une fois de plus, une harmonisation des organigrammes et des informations qui doivent y être contenues nous semble urgente à mettre en œuvre.

Au-delà du rapport à proprement parlé, quelles suites donnez-vous à au dépôt d'une IP (Information Préoccupante !) suite à des faits qui nous semblent extrêmement graves de comportement agressif (mais pas de dossier MDPH validé ?) qui s'est traduit par un coup au ventre d'une animatrice (enceinte) en activité périscolaire.